

Le TOP 10 des actions à faible investissement pour réaliser jusqu'à 15% d'économies d'énergie !

Yoann LELOUTRE, Coordinateur régional « Efficacité & Transition Energétique », MAPES



1 / Définitions « Quick-Wins »



Nous différencions 3 types de « **Quick-Wins** (Gagnant rapidement) » à mettre en place en parallèle :

- « **Quick wins - 0€** » : Investissement nul ou faible
- « **Quick wins - TRI < 6 mois** » : Investissement plus ou moins important mais TRI < 6 mois
- « **Quick wins - Financiers** » : Pas de gain énergétique (kWh) mais uniquement financier (contrats)

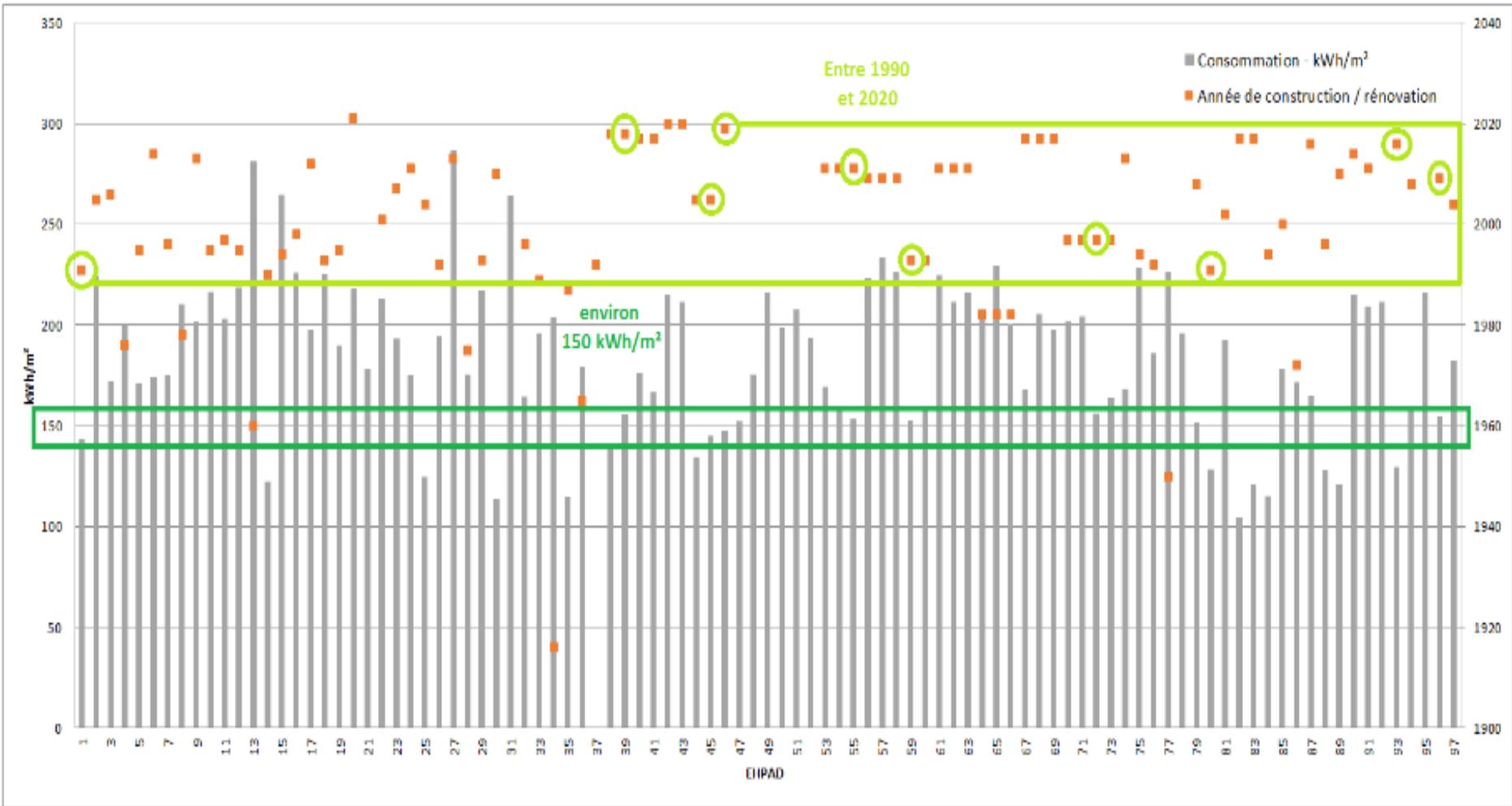
En général, ces actions permettent de réduire **rapidement la facture énergétique de 5 à 15 % !**

Par la suite, le but est que les **gains financiers générés** par ces 3 types de « Quick-Wins » **permettent d'investir dans des travaux de rénovation plus conséquents** (chaudières, vitrages, isolation, EnR, ...) !



2 / Des « Quick-wins » pour tous ... !

Pas de corrélation significative entre : « Année construction » **ET** « Consommation énergétique » !
D'où l'importance de bien réguler les équipements techniques dans le « Neuf » **ET** « Ancien » : **Besoin = Usage !**



Entre 2020
et 1990

150 kWh/m²



2 / Des « Quick-wins » pour tous ... !

DANS LES BATIMENTS « NEUFS » OU « ANCIENS » :
LES ACTIONS D'EFFICACITE ENERGETIQUE PEUVENT SE DIVISER EN 3 PARTIES !
ELLES SONT A LA FOIS « DISTINCTES » ET « LIEES » !

